

Paris, le 7 décembre 2009

Secrétariat général

REMBOURSEMENT des
OBLIGATIONS ECHANGEABLES ou CONVERTIBLES UNIBEL JANVIER 2010

UNIBEL OEC 0110
ISIN FR0010256800 **mnémonique YUN**

L'échéance des obligations échangeables ou convertibles (OEC) émises par Unibel en 2006 étant fixée au premier jour ouvré de l'année 2010, les OEC encore en circulation seront intégralement remboursées au pair, soit 174,00 €, le **lundi 4 janvier 2010**.

Le coupon 2009 de 4,35 € sera payé le même jour ; les porteurs percevront donc, sous réserve des prélèvements fiscaux et sociaux, 178,35 € par titre.

Conformément à la note d'information visée par l'Amf le 7 décembre 2005 sous le numéro 05 834, les OEC cesseront d'être échangeables ou convertibles à l'issue du 7ème jour ouvré précédant le remboursement, soit le **mardi 22 décembre 2009**.

Compte tenu du délai de règlement-livraison, les OEC ne pourront plus être négociées en bourse à l'issue de la séance du **lundi 28 décembre 2009**.